

## COMMUNIQUÉ

### **Appui financier du Fonds municipal vert aux initiatives visant le transport en commun hybride et les déchets solides de la Ville de Banff**

**Le 7 mai 2010, Banff (Alb.)** – Darren Aldous, membre du Conseil national d'administration de la Fédération canadienne des municipalités (FCM), maire du Village de Breton, en Alberta, et président de l'Alberta Urban Municipalities Association, et Blake Richards, député de Wild Rose, ont annoncé aujourd'hui l'octroi d'un prêt et d'une subvention accordés par le Fonds municipal vert<sup>MC</sup> (FMV) à la Ville de Banff. Ce financement de 1,1 million de dollars a été alloué pour une initiative que la Ville a décrite comme une « remise à plat du recyclage » et pour le remplacement de quatre autobus polluants qui se font vieux.

« Le Fonds municipal vert de la FCM offre tout un éventail de ressources et de services conçus expressément pour répondre aux besoins des gouvernements municipaux en matière de développement durable, a dit M. Aldous. Le financement et le savoir-faire assurés par le Fonds permettent de soutenir le développement de collectivités plus durables sur le plan environnemental, économique et social. »

« Le gouvernement du Canada aide les municipalités de tous les coins du pays à assainir leur environnement, comme elles s'en sont fixé l'objectif, par l'entremise du Fonds municipal vert, a déclaré M. Richards. Le financement annoncé aujourd'hui est un autre exemple des moyens pris par notre gouvernement, en partenariat avec la FCM, pour aider les collectivités, dont la Ville de Banff, à assurer un avenir plus vert à nos citoyens. »

Ce financement de 1,1 million de dollars a permis d'appuyer deux projets :

#### **La remise à plat du recyclage**

Banff, parc national de renommée mondiale, attire des milliers de visiteurs chaque jour. Ces visiteurs, ainsi que l'industrie touristique qu'ils font vivre, font de la ville un gros producteur de déchets solides municipaux (DSM) par habitant.

En raison des problèmes de gestion des déchets posés par les animaux sauvages, Banff avait besoin d'un système unique pour améliorer la commodité du recyclage dans la ville du parc national. Grâce à d'importants changements dans les procédures de collecte et de récupération – notamment la mise au point de gros bacs de recyclage communautaires inaccessibles aux ours, un système modernisé de manutention et une vaste campagne de sensibilisation –, Banff a enregistré un taux de valorisation des DSM de 51 p. 100 en 2009. Cette augmentation du taux de valorisation procure d'autres avantages à la Ville, notamment une diminution du nombre de déplacements à destination de la décharge de Calgary chaque année et une réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES).

#### **L'hybridation du transport en commun**

Le transport dans la ville touristique de Banff produit des niveaux élevés de GES. Pour réduire les émissions, Banff est devenue la première municipalité canadienne à adopter un parc de transport en commun entièrement hybride. En achetant quatre nouveaux autobus au diesel et électriques NOVA de

40 pieds pour remplacer un parc d'autobus au diesel datant de 1985, la Ville a réduit de 28 p. 100 ses émissions de GES ainsi que ses coûts mensuels de carburant. Le nouveau parc a également fait **doubler le nombre d'usagers**, et il a généré des crédits compensatoires équivalant à 68 tonnes de CO<sub>2</sub>.

D'autres parcs de véhicules peuvent maintenant recourir à la technologie hybride et utiliser l'installation destinée à l'entreposage et à l'entretien, certifiée selon la norme Leadership in Energy and Environmental Design (LEED), qui abrite cette technologie. La nouvelle installation consommera 30 p. 100 d'énergie de moins qu'un bâtiment traditionnel de la même taille, et les autobus seront essentiellement lavés avec de l'eau de pluie et de l'eau de fonte récupérée du toit.

Grâce au service fiable, confortable et attrayant offert par le nouveau parc, Banff est bien placée pour faire la promotion du transport en commun comme mode de déplacement de choix auprès des résidents et des visiteurs qui, autrement, pourraient louer un véhicule ou prendre un taxi. La réduction de la dépendance à la voiture aidera la Ville à améliorer la santé et la qualité de vie de ses citoyens. Le projet a valu à la Ville de Banff le Prix des collectivités viables 2009 de la FCM, dans la catégorie des transports.

« Nous sommes très fiers d'être un bénéficiaire du Fonds municipal vert de la FCM, a expliqué le maire suppléant de Banff, John Gibson. Ces deux projets sont conformes à notre conviction que Banff, en tant que ville située dans un parc national, a l'obligation d'être une collectivité environnementale modèle. Nous remercions tout particulièrement la FCM et le gouvernement fédéral d'avoir reconnu et appuyé les efforts déployés pour atteindre ces objectifs environnementaux ambitieux. »

Le gouvernement du Canada a doté la Fédération canadienne des municipalités (FCM) de 550 millions de dollars afin d'établir le Fonds municipal vert<sup>MC</sup>. Le Fonds appuie les partenariats et sert de levier aux projets financés par les secteurs public et privé afin d'atteindre des normes supérieures de qualité de l'air, de l'eau, du sol et de protection du climat.

*La FCM est la voix nationale des gouvernements municipaux depuis 1901. Elle encourage l'aménagement de collectivités durables pour l'amélioration de la qualité de vie, en favorisant des gouvernements municipaux forts, efficaces et responsables.*

– 30 –

## Renseignements

### **Ville de Banff**

Janice Carson  
Gestionnaire intérimaire, Marketing et communications  
Tél. : 403-762-1227  
Courriel : [janice.carson@banff.ca](mailto:janice.carson@banff.ca)  
[www.banff.ca](http://www.banff.ca)

### **Fonds municipal vert de la FCM**

Maurice Gingues  
Agent des relations avec les médias  
Fonds municipal vert  
Fédération canadienne des municipalités  
Tél. : 613-907-6399  
Télec. : 613-244-1515  
Courriel : [mgingues@fcm.ca](mailto:mgingues@fcm.ca)  
[www.fcm.ca/fmv](http://www.fcm.ca/fmv)

### **Ressources naturelles Canada**

Margaux Stastny  
Directrice des communications

Cabinet du Ministre  
Ressources naturelles Canada  
Tél. : 613-996-2007

Relations avec les médias  
Ressources naturelles Canada  
Tél. : 613-992-4447